

**Lotissement
"Le Val du Couesnon"**

PLAN DE BORNAGE

LOT N° 1

Superficie : 459 m² env.

PLAN PROVISOIRE

L'ELIEVRE
Le référent immobilier



Plan général du lotissement - sans échelle

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

	Périmètre du lotissement
	Surfaces cessibles
	Chaussée
	Places de stationnement dans les espaces communs (revêtement perméable)
	Espace vert
	Allee piétonne perméable
	Sente enherbée piétonne
	Zone non aedificandi, hors travaux de clôture
	Ligne d'accroche d'au moins 50% du linéaire de la façade principale de la construction principale
	Ligne d'accroche d'au moins 50% du linéaire de la façade Sud de la construction principale
	Sens de circulation des véhicules
	Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00m minimum/6.00m maximum x 5.00m de profondeur minimum
	Haie arbustive plantée à la charge des acquéreurs sur un léger muret bâché Largeur 1.00m
	Haie arbustive plantée à la charge des acquéreurs sur un léger muret bâché Largeur 1.00m
	Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 6.00m x 5.00m de profondeur minimum
	Arbres projetés (position et nombre données à titre indicatif)
	Arbres existants (position, emprise et nombre données à titre indicatif)

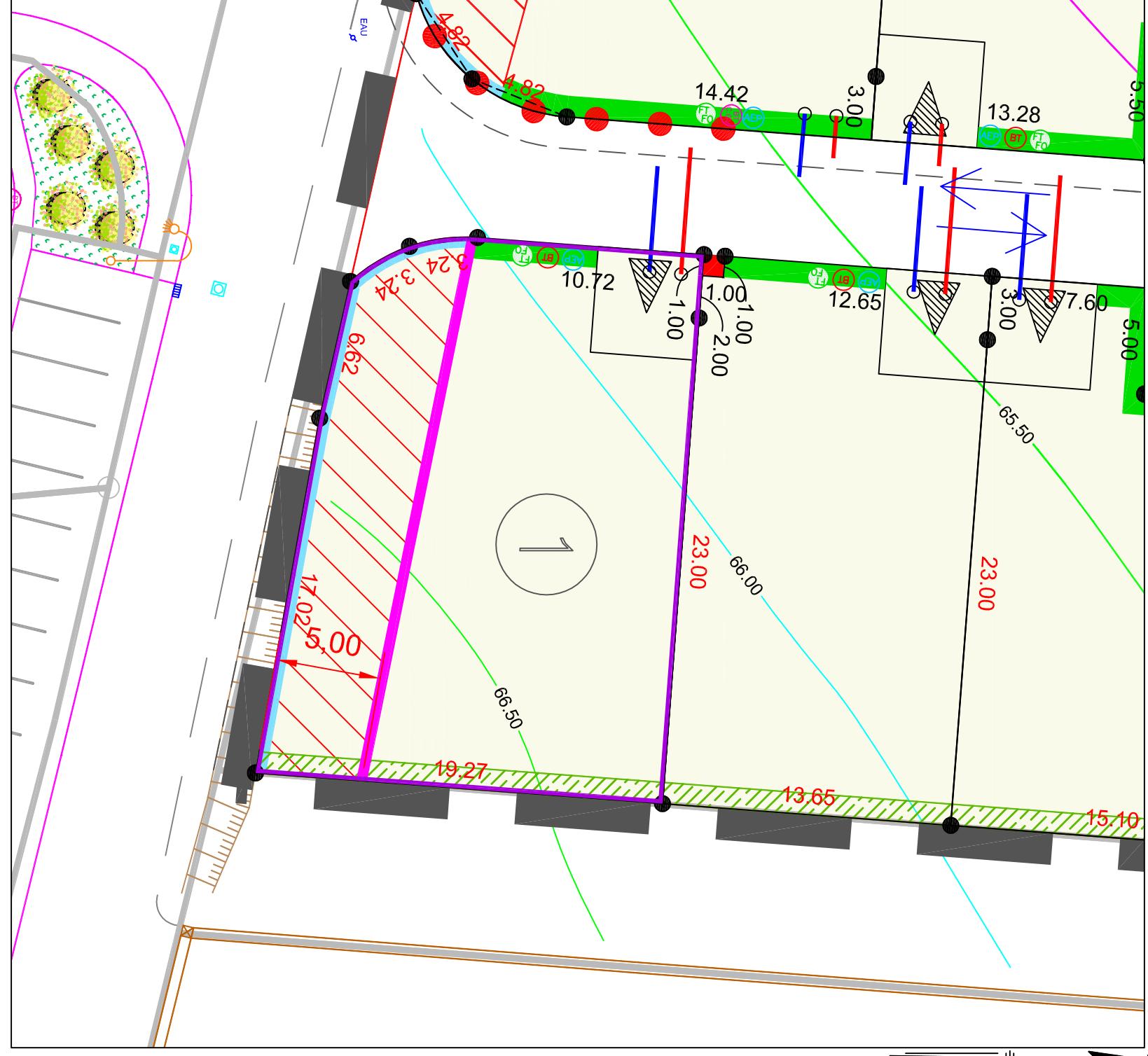
Lots pour lesquels le raccordement gravitaire au réseau d'eaux pluviales peut être contraint (se référer au PA8a)

- 29.00 :cote périmétrique garantie
- 29,00 :cote périmétrique approximative

- Accès automobile interdit à l'ilot

LEGENDE BORNAGE :

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE



POSITION DES BRANCHEMENTS ISSU DES PLANS PROJET
(Position approximative donnée à titre indicatif)